

FLASH
ACTIONS



**ÉGALITÉ POUR
TOUTES ET TOUS**
UNE VOLONTÉ POLITIQUE RÉSOLUE

Son
décolleté
n'est pas un
« passeporc »
pour son
corps.

**LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES**



LE PROJET

PARITÉ & INCLUSION

L'engagement politique est essentiel pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes, car il détermine la mise en place de politiques publiques ambitieuses, ainsi que la mobilisation de ressources adéquates pour prévenir les violences, pour protéger les victimes et sanctionner les auteurs.

La CAPG est fortement mobilisée sur le sujet et pilote le réseau intercommunal de prévention des violences intra-familiales présenté officiellement le 15 octobre 2024, au Palais des Congrès de Grasse.

Les actions de prévention sont cruciales pour réduire la normalisation des violences envers les femmes

Sur la base de l'engagement politique de Jérôme Viaud, Président de la CAPG soutenu par Marie-Louise Gourdon vice-présidente à l'égalité femmes - hommes

LES SERVICES ET LES PARTENAIRES MOBILISÉS EXPLIQUENT

Ressources humaines *Egalité femmes - hommes*

À l'instar de la démarche systémique favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention des violences au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, l'équipe reste mobilisée et impulse un travail en réseau associant les services internes et, hors les murs, l'ensemble des partenaires.

Il fait sens d'agir ensemble, en mobilisant les moyens, les expertises pour "une tolérance zéro à l'égard des comportements" au risque que les efforts pour éradiquer les violences soient fragmentés, inefficaces et insuffisants.

Développement social des territoires *et prévention*

Le service, dans ses missions de prévention, porte les actions de lutte contre les violences faites aux femmes. À ce titre, il pilote le Réseau Intercommunal de Prévention des Violences Intrafamiliales, en collaboration avec l'association Harpèges. Le but est d'améliorer la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales en assurant une meilleure coordination entre les différents acteurs du territoire. Ce réseau est soutenu par nos élu.es Christian ZEDET et Marie-Louise GOURDON.

Le Plongeoir *Ville de Grasse*

L'espace culturel "Le Plongeoir" est un outil opérationnel accueillant, où l'on travaille avec transversalité sous le signe de l'intelligence collective. La structure s'engage chaque année à mettre en exergue des sujets sociétaux importants en participant à des thématiques fortes comme : la lutte contre les violences faites aux femmes ou la journée internationale des droits des femmes. Pour cette raison, il faisait sens pour l'équipe d'accueillir cet événement. L'exposition "Love & Respect" a trouvé sa place dans le grand hall pour quelques jours.

RETOURS

UNE JOURNÉE POUR SE QUESTIONNER, JEUNES ET ADULTES

À l'espace culturel "Le Plongeur" durant toute une journée des jeunes collégiens et collégiennes accompagnés de leurs enseignant.es ainsi que des jeunes adultes issu.es de la Mission locale du Pays de Grasse ont été accueilli.es pour participer aux ateliers immersifs proposés par l'équipe de G-Addiction et un atelier "crée ton slogan" à partir des photos de l'exposition "Love & Respect" coanimé par l'association Max'Sens, Harpèges et le service Développement social des territoires et prévention de la CAPG.

En soirée, la place a été laissée aux partenaires privés et publics engagés qui soutiennent la CAPG dans le déploiement de la politique publique en faveur d'égalité femmes - hommes et de lutte contre les violences, aux associations, aux acteurs et actrices du réseau VIF et aux femmes et aux hommes qui s'engagent individuellement et collectivement pour faire stopper toutes formes de violence.

Des jeux immersifs, des débats, des quizz se sont succédés en journée pour laisser la place, en soirée, à un atelier " La place des hommes dans cette lutte ", découvrir la nouvelle exposition "Love & Respect" et assister au spectacle "Blanche Aurore Céleste" interprété par Perrine SIRJACOBS.

Cette soirée s'est clôturée par un cocktail, un temps convivial qui a favorisé le réseautage.

EN QUELQUES CHIFFRES

- **1 journée** thématique
- **3 partenaires engagés** Max'Sens, G-Addiction et HARPEGES
- **1 site exceptionnel** Le Plongeur
- **3 services** CAPG mobilisés
- **1 exposition** "Love & Respect" créée pour l'occasion
- **Plus de 70 acteur.trices** présent.es
- **1 spectacle offert**
- **1 établissement partenaire** Collège Arnaud BELTRAME
- **près de 60 élèves** participant.es
- **1 réseau VIF** Violences intrafamiliales et ses membres mobilisé.es
- **5 thématiques évoquées** : violence, consentement, emprise, codes vestimentaires et harcèlement.
- **7 jeunes issu.es de la Mission locale** participant.es



JURIDIQUE



Les collectivités territoriales (communes, départements, régions) ont des obligations légales pour lutter contre les violences faites aux femmes, en application de plusieurs lois et règlements français.

- **Loi du 9 juillet 2010 : Lutte contre les violences au sein du couple** : Mise en place d'un dispositif d'éloignement du conjoint violent via une ordonnance de protection. Obligation de coopération entre les services sociaux, les forces de l'ordre et le secteur médical pour mieux identifier et accompagner les victimes.
- **Loi du 4 août 2014 : Pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes** impose aux collectivités une approche plus transversale pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.
- **Loi du 28 décembre 2019 Lutte contre les violences conjugales** oblige les collectivités à contribuer à la mise en place de cellules locales de prévention et d'accompagnement et à participer à la formation des acteurs locaux à la détection des signes de violences et à l'accompagnement des victimes.
- **Loi du 30 juillet 2020 : Protection des victimes de violences conjugales** élargit l'obligation des collectivités pour offrir des solutions de relogement prioritaires aux femmes victimes de violences conjugales, en collaboration avec les bailleurs sociaux et participer aux réseaux territoriaux de protection
- **Code général des collectivités territoriales (CGCT) et la lutte contre les violences faites aux femmes** via les plans nationaux incluent des engagements spécifiques pour les collectivités locales visant à :
 - Soutenir la mise en place de dispositifs d'alerte ;
 - Renforcer les partenariats locaux ;
 - Former les personnels locaux à la détection des violences et à l'orientation des victimes vers les structures compétentes.

Extraits fournis à titre d'exemple, liste non exhaustive



Pays de Grasse
communauté d'agglomération



REMERCIEMENTS

Pour la CAPG : Dorra SAMMOUD et Audrey MALVALDI Service Développement Social des Territoires et Prévention - Maud BERGERET Direction des Ressources Humaines - Carlo BARBIERO Service Communication - Vera TARCZYLO-HEIDTMANN Service Juridique.

Nos partenaires : Éric MONVOISIN et son équipe Espace culturel Le Plongeur Ville de Grasse - Philippe USANNAZ-JORIS Association Max'Sens - Quentin MATTON et son équipe G-Addiction - Sylvie DUFRAISSE et Élisabeth DE BURLET Association HARPEGES.